

Suite à ma visite hier matin au commissaire enquêteur, je résume ici mes commentaires sur ce projet :

- il va à contre courant des besoins de la planète en terme de réchauffement climatique : consommation d'énergie, destruction d'espaces verts remplacés pour une large part par des surfaces bétonnées
- très grosse réduction d'un espace de promenade, de sport et de jeu apprécié des spinaliens; et augmentation du risque pour les enfants par l'implantation du bassin à proximité immédiate des aires de jeux d'enfants : qui sera responsable quand un enfant échappera à la surveillance, escaladera le talus et se noiera dans le bassin ? le risque est beaucoup plus fort (plus proche, plus attractif) que celui de la Moselle ou du canal
- Il est dommage que le dossier ne comporte pas d'information sur les périodes de fonctionnement et de non-fonctionnement : que verrons nous quand les installations seront à l'arrêt ? un bassin d'eau stagnante au-dessus ? du béton dans la partie en descente ?
- les 5,7 M€ d'investissement représentent une charge financière énorme; la prise en charge par les subventions n'y change rien; que ce soit au niveau local ou à celui de l'Etat, voire de l'Europe, c'est toujours le contribuable qui paie.
- il faut saluer la mise à disposition du flyer, qui donne un minimum d'informations financières; mais il manque des informations sur les hypothèses de la construction du budget; les chiffres de recette sont-ils crédibles ou faut-il s'attendre à devoir dans l'avenir équilibrer le budget par des subventions ? la fréquentation payante du grand public semble être de 15 à 20 000 personnes par an : est-ce réaliste ?
- les 2 options (573 K€) sont-elles justifiées économiquement ? combien de clients sont-ils nécessaires pour qu'elles soient rentables ?

J'en tire deux conclusions :

- la justification du projet repose principalement sur un besoin à court terme (les JO de 2024) et pour un public restreint (sportifs de haut niveau en kayak), mais va à l'encontre des besoins à long terme (climat, artificialisation des sols, endettement / charge fiscale)
- le dossier aurait gagné à inclure plus d'informations sur le fonctionnement, au-delà de l'investissement, et en particulier un business plan et un comparatif chiffré avec les parcours existants (Pau, Millau, Cergy)

En conséquence, je recommande l'abandon de ce projet.

Cordialement

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] Enquête publique AMENAGEMENT D'UN PARCOURS D'EAUX VIVES A EPINAL

Date : Sun, 25 Apr 2021 15:25:23 +0200

De : [REDACTED]
Pour : pref-enquetes-consultation-publiques@vosges.gouv.fr

Bonjour

Nous vous prions de joindre au dossier les observations suivantes:

Ce projet nous semble présenter des atouts très importants pour l'attractivité de l'agglomération, des Vosges et de la région, attractivité indispensable à la survie économique de la région, sans quoi il devient de plus en plus difficile de faire venir les compétences nécessaires et de retenir nos jeunes.

Ce projet apportera une activité économique directe largement supérieure à ce qui est prudemment présenté.

C'est enfin un projet structurant absolument nécessaire pour une région qui a bien du mal à conserver son dynamisme économique.

Nous ne pouvons que souligner ici à quel point il est navrant de constater que beaucoup de personnes bénéficiant directement ou indirectement du soutien économique publique semblent oublier que celui-ci ne peut pas exister sans vie économique dynamique, sans population jeune qui développe l'activité au lieu de partir vers les grandes métropoles.

Par son niveau de qualité et d'équipement international, ce projet apportera une renommée attractive. Il n'existe pas d'équipement en Europe de ce niveau pour l'entraînement des pompiers. Pour les sports en eau vive, il faut savoir qu'en France seuls 2 autres équipements de ce niveau existent, à Pau et en région parisienne. Cet équipement sera donc très attractif pour une grande partie de la France, sans oublier nos voisins du Bénélux et Allemands.

Il fera parler de l'agglomération au niveau national et international, aspect indispensable pour que les étudiants, ingénieurs, personnes qualifiées acceptent de venir travailler dans les Vosges.

D'autre part ce projet apportera plus d'activité locale qu'il ne l'avance prudemment. En effet rien que au niveau touristique/sportif amateur, il suffit d'entendre les réactions enthousiastes d'étudiants nancéens pour se convaincre qu'il fera rapidement venir du monde.

D'autre part il faut souligner la qualité, selon le dossier, de la prise en compte des aspects environnementaux et des autres parties prenantes. Notamment le respect évidemment des activités de loisir, de promenade, qui contrairement aux inquiétudes manifestées par certains commentaires apportés à l'enquête, seront totalement préservées, et même agréablement améliorées. Il suffit de visiter d'autres bassins d'eau vive pour voir à quel point les familles, enfants, apprécient ces lieux.

Certaines craintes mentionnées sont levées par la simple lecture du dossier, comme notamment celle concernant les pompes sont sans objet puisqu'il s'agit de vis d'archimède à débit variable sans aucun impact sur la vie piscicole.

En conclusion, ce projet structurant nous apparaît indispensable à la survie économique et social du territoire et il a eu l'intelligence unique au monde d'y associer un outil d'entraînement pour les pompiers, ce qui en fait une utilité très largement au-delà des aspects sportifs, touristiques et économiques.

Cordialement,